

# Réfugiés : il bouchent à la glu les serrures des centres d'accueil et des droitdelhommistes

écrit par Christine Tasin | 16 octobre 2015



# Réfugiés : ce groupuscule qui vandalise les centres d'accueil

<http://www.europe1.fr/societe/refugies-ce-groupuscule-qui-vandalise-les-centres-daccueil-2530033>

## Plusieurs plaintes ont été déposées tandis que les auteurs se vantent de leurs actes sur les réseaux sociaux.

Ils agissent la nuit et n'ont pas encore été repérés. Depuis environ un mois, les associations [qui viennent en aide aux réfugiés](#) sont la cible d'actes de vandalisme répétés. A chaque fois, le mode opératoire est le même : de la glu insérée dans les serrures, des tags sur les murs. Des plaintes ont été déposées à Paris, Strasbourg, Châteauroux et Nantes.

**Un groupuscule radical.** Derrière ces méfaits, se cache un groupuscule d'extrême-droite particulièrement discret mais provocateur : les photos des serrures bouchées et des murs tagués sont systématiquement publiées sur les réseaux sociaux. Joint par Europe 1, un des membres du groupuscule justifie ces méthodes radicales contre tous ceux qui aident les réfugiés : *"quand les élections ne servent plus à rien, il faut utiliser ces moyens-là"*, explique-t-il avant d'ajouter avec ironie : *"vous savez, c'est 'Les Tontons flingueurs', il va falloir sulfater"* ("arroser au pistolet mitrailleur", en argot NDLR).

**L'objectif du groupuscule ?** *"On s'occupe pour l'instant des serrures et on espère bloquer toutes ces associations qui sont financées, avec notre travail, nos impôts. Il y a 150.000 SDF en France pour lesquels on n'a jamais débloqué d'hôtels comme on le fait avec des gens qui débarquent"*, a-t-il dit à Europe 1 avant d'ajouter : *"on n'a pas à subir cela"*.

**Ne pas céder.** Régulièrement, au petit matin, les associations soutenant l'accueil des réfugiés découvrent des serrures collées à la glu, voire des vitres caillonnées. A Nantes, "Accueil Migrants Intégration" a subi 7 actes de vandalisme en moins d'un mois. La mairie envisage de fermer le local de l'association au grand dam de la présidente, Catherine Libault : *"je ne veux pas céder à ce genre d'intimidations alors à chaque fois on dépose plainte. Pour l'instant, ce sont des dégradations matérielles, je ne voudrais pas que l'on ait des dégradations humaines"*, s'inquiète-t-elle au micro d'Europe 1.

Pour les dégradations matérielles de ces dernières semaines, les auteurs risquent jusqu'à 30.000 euros d'amende et deux ans de prison.